



# OFFICE DES EAUX DU NUNAVUT

## AVIS DE DEMANDES DE PERMIS D'UTILISATION DE L'EAU

Conformément à l'article 55(1) de la *Loi sur les eaux du Nunavut et le Tribunal des droits de surface du Nunavut* («Loi»), avis est donné que l'Office des eaux du Nunavut a reçu les demandes suivantes concernant les permis d'utilisation des eaux énumérés ci-dessous :

### Type « B »

- **8BW-ANU----**, Projet Anuriquak Nukkiksautiit, Nunavut Nukkiksautiit Corporation, date limite pour les commentaires : 8 juin 2023.
- **2BE-MNP----**, Projet Musko Nickel, SPC Nickel Corp., date limite pour les commentaires : 16 juin 2023.
- **8BC-CLY2225** - Projet de développement de port pour les petits bateaux de Clyde, DFO : 21 juin 2023.

Pour obtenir des informations sur ces demandes, veuillez communiquer avec l'Office des eaux du Nunavut à [licensing@nwb-oen.ca](mailto:licensing@nwb-oen.ca) ou appeler sans frais au **1-855-521-3745** ; les demandes peuvent être consultées sur le site <ftp://ftp.nwb-oen.ca/registry/>

Par les présentes, les personnes intéressées sont invitées à présenter leurs observations concernant une demande présentée à l'Office des eaux du Nunavut avant la date limite établie par l'Office. Le fait de ne pas répondre à cet avis de demande dans le délai imparti entraînera la perte du droit à la prise en compte de vos observations ou à une indemnisation, conformément aux articles 58 à 61 de la Loi.